



Du comportement à la réussite scolaire: normes éducatives et métier d'élève

Mélanie Savioz



Elève est un métier avec des attentes diverses

MOTS CLÉS: «BON ÉLÈVE» • ATTENTES • ACCOMPAGNEMENT

Pour appréhender la façon d'accompagner un élève vers la réussite scolaire, il est crucial d'aborder la signification du «bon élève». Et la question du bon élève est indissociable de la question des attentes et des missions de l'école. Selon Cecchini et al. (2023), la mission première de l'école est d'accompagner tous les enfants dans l'entrée du «métier d'élève», «[elle] élabore des attentes, donc des normes, soit une figure idéale du rôle d'élève et par conséquent de celui de parent d'élève. Autant de prescriptions qu'elle formule de façon plus ou moins explicite [...]» (p.23). Quelles normes et quelles attentes le corps enseignant nourrit-il à leur égard? Cette question suggère une réflexion sur la nature même de l'éducation, incitant à explorer les missions de l'école, et par la même occasion, le rôle des enseignantes et enseignants. Que peuvent-ils faire

pour «faire réussir» leurs élèves et en être satisfaits?

L'ambition de cet article est de proposer des pistes de réflexion et des perspectives d'actions concrètes, en accord avec les enjeux actuels de l'éducation. Les mesures d'accompagnement retenues proviennent des fiches d'information du Centre suisse de pédagogie spécialisée (Schürch, et al., 2023), élaborées à l'intention des titulaires de classe pour rendre accessible l'enseignement à tous les élèves (pédagogie universelle) et amener l'école à répondre à la diversité croissante des profils d'élèves, tout en permettant aux familles de décrypter les codes de l'école.

Les récentes publications du Service de la recherche en éducation (SRED) examinent les défis de l'école genevoise permettant de comprendre les normes éducatives suisses du XIX^e siècle, notamment après l'introduction du concordat HarmoS et de l'accord intercantonal sur la pédagogie spécialisée (AICPS). Cecchini, et al.



(2023) expliquent que le corps enseignant interprète de manière excessive les objectifs pédagogiques du plan d'études, imposant des exigences supplémentaires envers les élèves. De plus l'AICPS suscite des questions quant à sa mise en œuvre à Genève. Wettstein et ses collègues (2023) soulignent une surreprésentation de certaines catégories d'élèves bénéficiant de la pédagogie spécialisée (garçons, allophones et élèves de milieux modestes, futurs élèves de 1P), avec une faible transition de l'enseignement spécialisé au régulier. Dans ce cas, l'école a alors tendance à déléguer les difficultés scolaires aux professionnels et professionnelles du spécialisé. Mais cette situation est loin d'être isolée. Selon les observations de l'Office fédéral de la statistique (OFS, 2020, cité par Schürch, et al., 2023), une certaine réticence persiste à l'égard de l'intégration des élèves présentant des troubles du comportement. En effet, les difficultés de comportement sont identifiées comme des perturbateurs majeurs pour le corps enseignant (Schürch, 2023). Plus qu'un facteur de dérangement et de stress, il représente aussi un facteur de surcharge et de découragement pour le corps enseignant (ibid.). Ainsi, une orientation de ces élèves vers des classes spécialisées ou des écoles spécialisées dans différents cantons permet aux titulaires de classe de se décharger de ces difficultés, mais non sans engendrer des conséquences importantes sur le parcours scolaire des élèves.

Selon cette situation, les attentes académiques envers les élèves semblent non seulement être plus élevées qu'avant HarmoS (pour certains cantons), mais elles le seraient aussi pour les compétences comportementales. Et si l'école est censée accompagner les élèves dans son développement global, force est de constater que des interrogations se posent sur sa capacité à gérer la diversité en son sein. En tous cas, cette situation révèle aussi que pour être un « bon élève », il faut avant tout faire des efforts pour être attentif, coopérer, partager et respecter certaines règles de fonctionnement, d'autant plus que, selon Filisetti (2006) le comportement prosocial et de responsabilité sociale va concourir à influencer la performance de l'élève.

Pour contribuer à la réussite de tous les élèves, deux orientations méritent d'être explorées: d'une part, il semble essentiel pour le corps enseignant de clarifier les attentes définissant un « bon élève », en particulier en ce qui concerne le comportement, afin de favoriser une compréhension partagée (entre l'école, les familles et les élèves) des normes éducatives (Cecchini, et al., 2023). D'autre part, pour guider les professionnels et professionnelles de l'éducation dans leur interprétation et appropriation de la norme scolaire tout en les aidant à gérer les situations complexes qu'elles rencontrent, des stratégies concrètes ont été élaborées par le CSPS. La fiche E « difficultés et troubles du comportement » (Schürch, et al., 2023) présente les connaissances relatives à ces derniers et propose des mesures universelles pour prévenir ces difficultés. Elles concernent la modification de l'environnement, l'organisation de la journée, l'établissement d'attentes et de règles de vie, la création d'un climat scolaire positif et la motivation des élèves. Des interventions face à l'indiscipline sont aussi proposées. Celles-ci comprennent l'application de sanctions éducatives qui ont pour objectif de responsabiliser l'élève et de préserver et/ou rétablir le lien social. La cohérence, la constance et l'évaluation régulière de ces interventions sont mises en avant comme étant des éléments clés.

En conclusion, l'introduction d'interventions préventives et l'explicitation des attentes jouent un rôle primordial dans la réussite scolaire des élèves, contribuant à instaurer un climat de travail favorable, à réduire les orientations vers l'enseignement spécialisé en améliorant la pédagogie dans les classes régulières.

Toutefois, il est important de considérer d'autres options mettant l'accent sur l'accompagnement du corps enseignant dans ces réflexions, à l'heure où les difficultés de comportements accentuent la pression qui pèse sur l'école (Schürch, et al., 2023) et où « le savoir-vivre ensemble » est l'une des priorités de cette dernière.



L'AUTEURE

Mélanie Savioz

Collaboratrice de recherche au Service de la recherche en éducation (SRED) et à l'Université de Genève dans l'équipe du Groupe genevois d'analyse des politiques éducatives (GGAPE)



Références

- Cecchini, A., Dutrévis, M., Guilley, E., & Jaunin, A. (2023). *De la petite enfance à la première rentrée scolaire. Portraits et enjeux de transition.* <https://doi.org/10.13140/RG.2.2.11767.39840>
- Schürch, V., Benoit, V., & Ayer, G. (2023). *Difficultés de comportement à l'école régulière: informations à l'intention du corps enseignant sur les difficultés de comportement et les mesures de différenciation pédagogique.* Centre suisse de pédagogie spécialisée (CSPS); Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP).
- Filisetti, L., Wentzel, K., & Dépret, E. (2006). *Les buts sociaux de l'élève: leurs causes et leurs conséquences à l'école.* *Revue française de pédagogie. Recherches en éducation*, (155), 45-56.
- Wettstein, J., Valarino, I., Mouad, R., & Dutrévis, M. (2023) *Indicateurs de la pédagogie spécialisée - Edition 2023.* Service de la recherche en éducation.
- *Scolarisation à l'école régulière – Fiches d'information pour le corps enseignant enseignant (Centre suisse de pédagogie spécialisée).* <https://csps.ch>
<https://bit.ly/42iss5b>



LE DOSSIER EN CITATIONS

Les codes en situation d'intermétiers

«Les dilemmes implicite – explicite et formel – informel qui lui sont associés sont très présents dans le travail de négociation. Les professionnels accompagnant un projet y ont très fréquemment recours afin de préserver les marges de manœuvre nécessaires au collectif. Ce jeu, entre ce qui reste implicite et ce qui est explicité, suppose pour les interlocuteurs des connivences et un partage de codes qui ne sont pas toujours instaurés. En ce sens, la complicité entre certains partenaires (et pas d'autres) peut être préjudiciable et créer des asymétries, mais aussi contrecarrer d'autres formes d'asymétries institutionnellement ou historiquement construites par exemple.»

Marco Allenbach et al. in Le travail collectif en situation d'intermétiers (La nouvelle revue – Education et société inclusives, vol. 92, no. 6, 2021)

